

CONTRAT D'ENTRETIEN CLIMATISEUR

OPERATEUR ECO CLIM SYSTEM Mr Hoareau Damien 650 chemin de la colle 83149 bras Attestation Aptitude n°19-018 Catégorie 1 - Attestation de capacité n°5041660		DETENTEUR DE l'EQUIPEMENT			
		Nom			
		Adresse			
		Code Postal		Téléphone	
		Ville			
Equipement concerné :		Mise en service le :		Fluide Frigorigène :	
		Marquage (oui/non) :		Charge initiale :	
Rappel : Article R543-78 Tout détenteur d'équipement est tenu de faire procéder à sa charge en fluide frigorigène, à sa mise en service ou à toute autre opération réalisée sur cet équipement qui nécessite une intervention sur le circuit contenant des fluides frigorigènes, par un opérateur remplissant les conditions prévues aux articles R. 543-99 à R. 543-107. Article R543-82 L'opérateur établit une fiche d'intervention pour chaque opération nécessitant une manipulation des fluides frigorigènes effectuée sur un équipement. Cette fiche mentionne les coordonnées de l'opérateur, son numéro d'attestation de capacité prévue aux articles R. 543-99 à R. 543-107, ainsi que la date et la nature de l'intervention effectuée. Elle indique la nature, la quantité et la destination du fluide récupéré ainsi que la quantité de fluide éventuellement réintroduite dans cet équipement. Pour tout équipement dont la charge en fluide frigorigène est supérieure à deux kilogrammes, cette fiche est signée conjointement par l'opérateur et par le détenteur de l'équipement qui conserve l'original. L'opérateur et le détenteur de l'équipement conservent alors une copie de cette fiche pendant une durée d'au moins cinq ans et la tiennent à disposition des opérateurs intervenant ultérieurement sur l'équipement et de l'administration. Le détenteur tient un registre contenant, par équipement, les fiches d'intervention classées par ordre chronologique.					
CONTRAT PREVENTIF					
Contrôle des performances de l'appareil	Nettoyage des filtres	Contrôle d'étanchéité sur circuit frigorifique	Vérification des fixations et du circuit frigorifique	Rappel et explication du fonctionnement du climatiseur	
Traitement anti bactérien de l'unité intérieure et extérieure	Etablissement du certificat d'intervention	Vérification des températures de soufflage et d'aspiration	Contrôle de l'alimentation électrique, intensités et resserrage des connexions	Vérification de l'écoulement du condensat	
CONTRAT CONFORT					
Contrôle des performances de l'appareil	Nettoyage des filtres	Contrôle d'étanchéité sur circuit frigorifique	Vérification des fixations et du circuit frigorifique	Rappel et explication du fonctionnement du climatiseur	
Traitement anti bactérien de l'unité intérieure et extérieure	Etablissement du certificat d'intervention	Vérification des températures de soufflage et d'aspiration	Contrôle de l'alimentation électrique, intensités et resserrage des connexions	Vérification de l'écoulement du condensat	
Nettoyage du bac a condensat	Démontage et nettoyage des carrosseries intérieur et extérieure	Contrôle des cosses d'alimentation du compresseur	Vérification de la surchauffe et du sous refroidissement	Vérification des vannes Liquide et Gaz	
Vos avantages : Un contrôle renforcé. Une garantie d'un an supplémentaire sur l'étanchéité du circuit. En cas d'anomalie ou de fuite sur le circuit, la réparation, la mise sous pression azote et la recharge sont comprises. (Hors pièces de rechange et/ou matériel garanti par le constructeur ou l'installateur)					
CONTRAT PRIVILEGE					
Contrôle des performances de l'appareil	Nettoyage des filtres	Contrôle d'étanchéité sur circuit frigorifique	Vérification des fixations et du circuit frigorifique	Rappel et explication du fonctionnement du climatiseur	
Traitement anti bactérien de l'unité intérieure et extérieure	Etablissement du certificat d'intervention	Vérification des températures de soufflage et aspiration	Contrôle de l'alimentation électrique, intensités et resserrage des connexions	Nettoyage du bac a condensat et vérification de l'écoulement	
Nettoyage du bac a condensat	Démontage et nettoyage des carrosseries intérieur et extérieure	Contrôle des cosses d'alimentation du compresseur	Vérification de la surchauffe et du sous refroidissement	Vérification des vannes Liquide et Gaz	
Vos avantages : Un contrôle total de votre installation. Main d'œuvre et déplacement compris pendant un an. Le matériel défectueux est remplacé sans frais supplémentaires. En cas d'anomalie ou de fuite sur le circuit, la réparation, la mise sous pression azote et la recharge sont comprises. (Hors pièces de rechange et/ou matériel garanti par le constructeur ou l'installateur). La garantie privilège est réservé uniquement aux appareils frigorifiques installés ou mis en service par l'entreprise ECO CLIM SYSTEM					
TARIF ANNUEL HT (TVA 10%, sauf pour les maisons neuves ayant moins de deux ans (20.0%))					
Contrat	Mono split	Bi split	Tri split	Gainable	
PREVENTIF	80 Euros	110 Euros	140 Euros	120 Euros	
CONFORT	120 Euros	160 Euros	200 Euros	160 Euros	
PRIVILEGE (RÉSERVER AUX INSTALLATIONS DE ECO CLIM SYSTEM)	170 Euros	220 Euros	270 Euros	210 Euros	
Frais de DEPLACEMENT (Autour de bras)	30 Euros Jusqu'à 20 km	40 Euros Jusqu'à 30 km	50 Euros Jusqu'à 50 km	Grands déplacements à partir de 75 Euros	
SOUSCRIPTION DU CONTRAT					
Le présent contrat est limité à une année, et prend effet à la date de la signature, la reconduction tacite s'opère d'année en année. Les deux parties peuvent rompre le contrat à la fin de chaque année par lettre recommandé avec accusé de réception en tenant compte d'un délai de préavis de deux mois. Eco Clim System est en droit de résilier le contrat, sans délai et sans dédommagement, s'il y a endommagement volontaire ou involontaire de l'installation frigorifique, dus aux conditions climatiques, catastrophes naturelles, mauvais usage, accident, incendie ou manipulations d'une tierce personne non autorisé à manipuler les fluides frigorigènes. Ne sont pas couverts dans les contrats : Les pannes électriques du réseau EDF, les fusibles défectueux, les pannes de courant, les dégâts des eaux ou du gel, les incendies ou la foudre. Le client s'engage à laisser libre circulation à l'opérateur pour l'entretien et lui met à disposition le matériel nécessaire pour atteindre les appareils frigorifiques.					
Je soussigné 1 souscris à votre contrat 2 pour un 3..... avec un déplacement a 4.....et un paiement en 5 1 nom et prénom 2 préventif, confort ou privilèg 3 mono split, bi split, tri split ou gainable 4 nom de la ville 5 espèce, chèque ou virement		A le Numéro de téléphone du client Adresse mail : Signature du client précédée du nom du signataire, avec la mention lu et approuvé, bon pour commande			

